

Dossier

HAUSSE DES PRIX DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION / PREMIER SEMESTRE 2021

Les explications



Les Signaux forts de l'Economie

Evolution des principaux agrégats de l'économie ivoirienne à fin juin 2021

Lucarne

La Note de Conjoncture

10 Questions et réponses à savoir

Réforme du FCFA

Les députés autorisent le Président de la République à ratifier le nouvel accord de coopération monétaire avec la France



Ph. DR

Coopération Internationale et Régionale

2^e phase du Programme Économique Régional de l'UEMOA

La situation à fin juin 2021 des 20 projets suivis

Droit et Economie

Les Actes Communautaires de l'UEMOA

Comment se présentent-ils ?

QUELQUES PRODUCTIONS

- le Rapport Économique et Financier qui accompagne chaque année la Loi des Finances ;
- la Côte d'Ivoire en chiffres ;
- la Note mensuelle et trimestrielle de Conjoncture Économique et Financière ;
- le Cadrage Macroéconomique à moyen terme;
- le Tableau des Opérations Financières de l'État (TOFE) ;
- les documents cadres du Programme Économique et Financier ;
- le Rapport annuel sur la Situation Économique et Financière de la Côte d'Ivoire ;
- les Programmes Pluriannuels de Convergence UEMOA /CEDEAO ;
- le Journal de la Direction Générale de l'Économie.





ORIENTATIONS STRATEGIQUES ET POLITIQUE QUALITE DE LA DIRECTION GENERALE DE L'ECONOMIE

Union - Discipline - Travail

La Direction Générale de l'Economie (DGE) a pour missions essentielles de contribuer à définir, suivre et évaluer la politique économique et financière de l'Etat, suivre les questions d'intégration économique régionale et promouvoir la coopération économique.

La réalisation de ces missions tient compte de la nécessité de répondre de façon permanente et efficace aux besoins et attentes de ses parties intéressées. Pour ce faire, la DGE ambitionne, à travers son engagement à la démarche qualité, d'être une « **Administration moderne et performante au service du développement de la Côte d'Ivoire** ».

Cette vision s'articule autour de trois (03) axes majeurs :

- I. **Elaborer et piloter la politique économique de la Côte d'Ivoire ;**
- II. **Promouvoir les affaires économiques extérieures ;**
- III. **Poursuivre l'amélioration de la gouvernance et la modernisation de la DGE.**

Ces axes sont déclinés en sept (07) objectifs qualité énumérés ci-après :

1. **Renforcer les statistiques, les prévisions et les études économiques ;**
2. **Améliorer le suivi des politiques économiques et stratégies de développement ;**
3. **Promouvoir l'économie de la Côte d'Ivoire au plan national, régional et international ;**
4. **Renforcer la coopération économique régionale et sous régionale ;**
5. **Renforcer la coopération économique internationale ;**
6. **Renforcer le cadre institutionnel et les capacités opérationnelles ;**
7. **Créer un environnement de vie et de travail propice à l'épanouissement des agents.**

Pour l'atteinte de ces objectifs, je m'engage à fournir les ressources nécessaires à la mise en œuvre de notre Système de Management de la Qualité (SMQ), à satisfaire aux exigences applicables et à améliorer en permanence son efficacité.

A cet effet, le Service en charge de la Qualité assure la coordination de la mise en œuvre du SMQ, veille à sa cohérence avec le Plan d'Actions Stratégiques et me rend compte de son fonctionnement.

L'évaluation de notre système qualité sera faite par des revues de processus, des revues de direction et des audits qui permettront de maintenir le dynamisme d'amélioration continue en vue d'apporter à nos parties intéressées le meilleur niveau de service.

L'expression du talent de chacun de nous est la meilleure garantie de réussite de notre démarche qualité. J'invite donc l'ensemble du personnel, en qui je place toute ma confiance, à s'approprier ces objectifs pour le succès de ce projet.

Fait à Abidjan, le 08 Mai. 2019

Le Directeur Général



Dr SAIN Oguié

VERSION 00

6^{ème} étage de l'immeuble SCIAM - Plateau, Avenue Marchand

BP V 163 Abidjan - Côte d'Ivoire

+ 225 20 20 09 09 / 03

+ 225 20 22 54 36

FLAMBEE DES PRIX : RAISONS ET REACTIONS

Ce n'est pas encore fini. La pandémie de la covid-19 continue de saper les bases de l'économie mondiale. Déjà, avec les mesures barrières qui avaient contraint un nombre important d'Etats à se barricader avec état d'urgence et couvre-feu, c'était tout le système de production économique qui se trouvait déstabilisé. En conséquence directe : la rareté des produits sur les marchés soumis à la loi de l'offre et de la demande, occasionne la flambée des prix dans les espaces de consommation.

Quelle politique économique aurait pu se prémunir contre une telle hausse des prix sur les marchés ? Tout montre qu'avec la covid-19, les économies les plus solides font face aux solutions d'urgence, exactement comme s'élabore le protocole des vaccins de la pandémie elle-même.

Le 2 juillet dernier, le Premier Ministre, S.EM. **Patrick ACHI**, retroussant les manches, a effectué le déplacement, au Forum des Marchés, dans la commune d'Adjamé pour toucher du doigt la réalité du terrain. En effet, dans la note de synthèse de la Note de Conjoncture, il est clairement souligné qu'« *A fin juin, il est noté une accélération de la hausse de l'indice global des prix à la consommation, en glissement annuel, qui passe de 3,2% en moyenne à fin avril 2021 à 3,4% en moyenne à fin juin 2021. Cet accroissement de l'indice global reste lié au fort renchérissement des prix de certains produits et services sensibles des fonctions « produits alimentaires», « logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles* »,

« *enseignement* » « *transport* », « *communication* » et « *restaurants et hôtels* ».

Dans ce 8^e numéro du Journal de la DGE, les experts de l'économie ivoirienne dressent donc le tableau d'un diagnostic pointu des causes et des solutions engagées par le Gouvernement pour continuer à garder le cap de la croissance malgré tout. Sur près de 5 observations et analyses des secteurs sensibles aux fluctuations du marché, au premier trimestre 2021, la Note révèle en définitive que la hausse des prix est imputable pour certains produits à des conditions climatiques défavorables et à la Covid-19. Cette même Note, lève un large coin de voile sur les mesures prises par le Gouvernement pour faire face à la crise du juste prix. Entre autres mesures prises par

« Les experts de l'économie ivoirienne dressent donc le tableau d'un diagnostic pointu des causes et des solutions engagées par le Gouvernement pour continuer à garder le cap de la croissance malgré tout »

le Gouvernement, on peut relever le renforcement de la surveillance du marché effectué par le Conseil National de Lutte contre la Vie Chère (CNLVC) et l'intensification de la communication sur les prix et les actions menées.

Outre cette clarification de la question de la cherté de la vie, ce numéro du JDGE remplit aussi sa fonction didactique et informationnelle à travers ses différentes rubriques. **Lucarne**, fait



Crédit Photo: DGE

un zoom sur les documents produits par la DGE dans le cadre de ses activités (Tableau des Opérations Financières de l'Etat (TOFE) ; la Note de Conjoncture ; le Cadrage macroéconomique. Les principes qui régissent les actes communautaires de l'UEMOA font l'objet d'une analyse minutieuse dans la rubrique **Droit et Economie**. La situation à fin juin 2021 de l'exécution des projets du Programme Economique Régional de l'UEMOA et les effets de la crise sanitaire sur l'environnement des affaires en Côte d'Ivoire avec la chute des IDE, sont abordés dans les lignes dédiées à la **Coopération Internationale et Régionale**. Le quotidien des agents et les informations relatives aux activités du Ministre de l'Economie et des Finances, **M. Adama COULIBALY**, sont les sujets des **Actualités Institutionnelles** et de la **Vie de l'Entreprise**.

Bonne lecture !

Dr. SAIN Oguié
Directeur Général de l'Economie



SOMMAIRE

EDITORIAL

- ▶ Mot du Directeur Général de l'Economie,
Dr. SAIN Oguié 04

LES SIGNAUX FORTS DE L'ÉCONOMIE

- ▶ **Evolution des principaux agrégats de l'économie ivoirienne à fin juin 2021** 07

DOSSIER

- ▶ **GRANDE CONSOMMATION / PREMIER SEMESTRE 2021**
Comprendre la hausse des prix des produits alimentaires 10

ACTUALITES INSTITUTIONNELLES

- ▶ **Coopération multilatérale**
La Côte d'Ivoire et la Banque mondiale font le point de leur partenariat 12
- ▶ **Réforme du FCFA**
Les députés autorisent le Président de la République à ratifier le nouvel accord de coopération monétaire avec la France 14
- ▶ **Mise en cohérence des agrégats macroéconomiques –12^e édition**
Les experts révisent le cadre macroéconomique 2021-2026 de la Côte d'Ivoire 14
- ▶ **Mise en œuvre des réformes communautaires de l'UEMOA 2021**
La Côte d'Ivoire s'auto-évalue 15

ECHOS ECO

- ▶ Ressources énergétiques-Côte d'Ivoire : Environ 2 milliards de barils de pétrole brut découverts 16

COOPERATION INTERNATIONALE ET REGIONALE

- ▶ **2^e phase du programme économique régional de l'UEMOA**
La situation à fin juin 2021 des 20 projets suivis 17
- ▶ **Notation financière des agences Fitch et Moody's**
La Côte d'Ivoire, une signature de qualité et une solvabilité accrue 19

LUCARNE

- ▶ **La Note de Conjoncture**
10 Questions et réponses à savoir 21

DROIT ET ECONOMIE

- ▶ **Les Actes communautaires de l'UEMOA**
Comment se présentent-ils ? 22

VIE D'ENTREPRISE

- ▶ **Investiture du bureau exécutif de la MUADGE**
M. AHISSA Williams place son mandat sous le « signe de la cohésion... » 23
- ▶ **Maladies Chroniques**
Comprendre le diabète de type 2 24
- ▶ **Coin du Bonheur** 25



Le Journal

de la Direction Générale de l'Économie



www.dge.gouv.ci

MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES



DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉCONOMIE

VQM
10

LA VALEUR QUALITÉ DU MOIS LA DIGNITÉ ET L'INTÉGRITÉ

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE



Union - Discipline - Travail

Merçi pour le document M. KOUKOU. Excusez-moi mais quelle est cette tenue vestimentaire ? Elle n'est pas adaptée pour le service me semble-t-il ?

Euuuh patron, comme aujourd'hui c'est vendredi je me suis habillé de manière relaxe. Veuillez m'en excuser !

L'agent de la DGE doit :

- faire preuve de bonne tenue en toutes circonstances (tenues vestimentaires, langage, etc.) ;
- conduire ses missions avec honnêteté en évitant toute forme de compromission (faux et usage de faux en écriture, détournement, harcèlement, corruption, concussion, etc.).

X

Conception Graphique : SCD
Textes : SQN

VQM OCTOBRE 2021

Direction Générale de l'Économie
Tél : 27 20 20 09 09 / dgecom@dge.gouv.ci

Au coeur de l'Economie

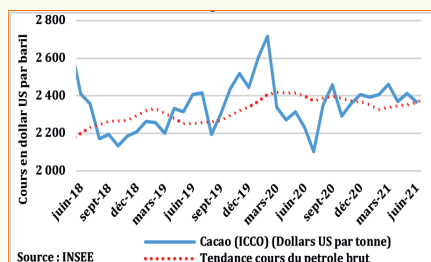
EVOLUTION DES PRINCIPAUX AGREGATS DE L'ECONOMIE IVOIRIENNE A FIN JUIN 2021

1 MARCHES DES MATIERES PREMIERES ET DES CHANGES

Evolution contrastée des cours des principaux produits de base

Sur le marché des matières premières, le cours du cacao fèves poursuit sa tendance baissière en évolution mensuelle, après son pic réalisé au mois de mars 2021. En moyenne, sur le premier semestre 2021, il accuse un retrait de 0,5% en glissement annuel. Quant aux cours moyens du café (+19,5%), de l'huile de palme (+69,5%), de l'or (+9,7%), du pétrole brut (+52,3%), du caoutchouc (+31,2%) et du coton (+30,2%), ils se consolident au premier semestre 2021.

Graphique 1 : Evolution du cours de la tonne de cacao fèves en dollar US par tonne



Consolidation de l'euro face aux principales monnaies en glissement annuel

Sur le marché des changes, en moyenne sur le premier semestre 2021, l'euro prend de la valeur face au dollar américain (+9,4%), au yen (+9,6%) et au yuan renminbi (+0,4%), en glissement annuel. En revanche, la monnaie européenne se déprécie par rapport à la livre sterling (-1,0%) et au rand sud-africain (-4,8%).

2 SECTEUR PRIMAIRE

Bonne dynamique de l'agriculture industrielle et d'exportation

Le secteur primaire affiche une évolution contrastée. En dépit du repli de la production de sucre (-11,2%) et de café (-43,9%), l'agriculture d'exportation évolue favorablement portée par l'augmentation des productions de noix de cajou (+42,6%), d'ananas (+16,3%), de banane (+15,0%), de régime de palme (+9,8%), de coton graine (+14,5% à fin mai 2021) et de cacao (+20,9%). Ces cultures bénéficient notamment de l'amélioration des pratiques agricoles et de la distribution de semences améliorées.

Tableau 1 : Principales productions de l'agriculture d'exportation

(En tonnes)	1 ^{er} semestre 2020	2 ^{ème} semestre 2021	Variation (%)	Prev juin 2021 (%)
Cacao fèves	865 407,5	1 045 976,5	20,9	-3,3
Café	82 701,8	46 360,1	-43,9	-34,1
Noix de cajou	649 145,0	925 572,0	42,6	6,0
Ananas	33 677,8	39 166,4	16,3	6,0
Banane dessert	234 894,2	270 188,3	15,0	6,0
Régime de palme	1 594 850,8	1 750 723,2	9,8	
Coton graine*	368 026,2	421 382,2	14,5	9,2
Sucre	114 036,4	101 296,5	-11,2	1,1

Sources : DGE, OPA, MINADER

*Données à fin mai, fin de campagne

Par contre, au regard de la pression sur les prix des produits vivriers liée à la raréfaction de l'offre, l'agriculture vivrière serait affectée par un déficit hydrique ainsi que par la perturbation des calendriers de mise en cultures de certains produits liée aux restrictions de déplacement imposées en 2020 dans le cadre de la lutte contre la Covid-19.

3 SECTEUR SECONDAIRE

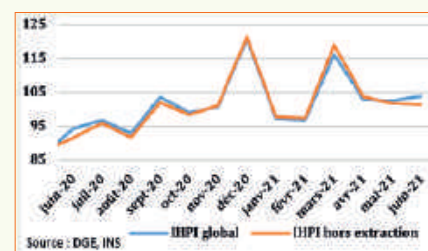
Progression de la production industrielle et repli du BTP

Le secteur secondaire est porté par la hausse de l'Indice Harmonisé de

la Production Industrielle (IHPI) en volume de 5,7%, grâce aux bonnes performances des « industries manufacturières » (+7,6%), des « industries extractives » (+7,4%) et des « industries environnementales » (+6,7%). Toutefois, l'activité des « industries de production et de distribution d'électricité de gaz et d'eau » se contracte de 5,0% du fait notamment du repli de la production nette d'électricité de 1,0%.

Malgré cette baisse de la production d'électricité, la consommation intérieure enregistre une progression, aussi bien au niveau de la moyenne tension (+3,1%) que de la basse tension (+5,5%), rendue possible par la réduction des exportations (-31,4%) et par un recours plus important aux importations (73,3 Gwh contre 2,6 Gwh au premier semestre 2020).

Graphique 2 : Evolution de l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle (IHPI)



L'indicateur avancé des activités du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP) fléchit de 2,2%, en relation notamment avec le repli des dépenses publiques d'investissement (-120,2 milliards) comparé au premier semestre 2020 et le renchérissement du prix du ciment consécutif à la crise énergétique.

Suite

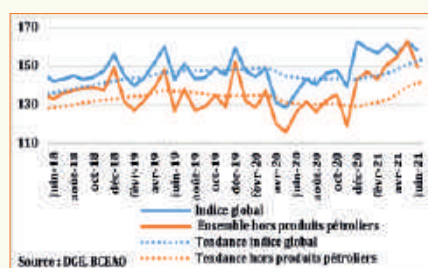


4 SECTEUR TERTIAIRE

Poursuite du redressement du tertiaire

Le secteur tertiaire confirme ses bonnes performances enregistrées depuis le début de l'année 2021, après l'impact négatif des mesures restrictives visant à freiner la propagation de la Covid-19 en 2020. Ainsi, les Indices du Chiffre d'Affaires (ICA) du commerce de détail et des services marchands s'accroissent respectivement de 13,9% et 14,3%.

Graphique 3 : Evolution de l'indice du chiffre d'affaires du commerce de détail



Dans les télécommunications, le nombre d'abonnements (+11,4%), le chiffre d'affaires (+7,4%) et le trafic voix mobile (+51,5%) sont orientés à la hausse. Au niveau des transports, le nombre de passagers commerciaux dans l'aérien (+44,4%), le trafic de marchandises par voies ferroviaire (+11,6%) et maritime (+14,5% à fin mai) ainsi que le transport routier (+24,5%) progressent également. Malgré son redressement, le trafic aérien de passagers commerciaux reste en deçà de son niveau d'avant covid-19.

5 PRIX

Hausse soutenue des prix à la consommation

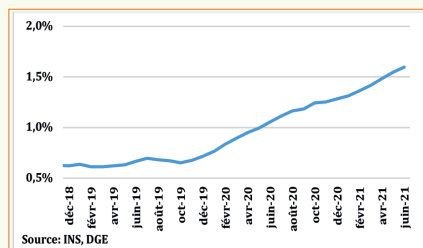
L'analyse de l'évolution des prix à la consommation, en glissement annuel, fait ressortir une accélération du rythme de progression qui se situe à 3,9% au second trimestre 2021 contre 3,0% au premier

trimestre.

En moyenne sur le premier semestre 2021, le niveau général des prix s'accroît de 3,4%, comme à fin mai 2021. Cette hausse est imputable aussi bien aux produits comestibles qu'aux produits non comestibles qui augmentent de 5,3% et 2,5% respectivement.

Par origine, le relèvement des prix est alimenté par les produits locaux qui ressortent en hausse de 3,9%. En ce qui concerne les produits importés, leur prix moyen progresse modérément de 0,9%.

Graphique 4 : Evolution de la hausse de l'indice général des prix à la consommation en glissement annuel



6 EMPLOI

Marché de l'emploi en progression

Dans le secteur de l'emploi formel, le nombre de salariés augmente de 6,8% à fin juin 2021 en glissement annuel pour se situer à 1 148 968. Cette embellie est attribuable aussi bien au secteur public qu'au secteur privé qui connaissent des hausses respectives de 8,2% et 6,4% de leurs effectifs de salariés. Au premier semestre 2021, le nombre d'emplois bruts créés progresse de 15,3% par rapport à la période correspondante de 2020.

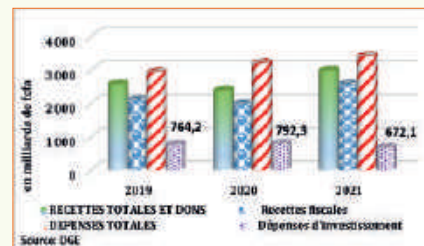
7 FINANCES PUBLIQUES

Bon niveau de recouvrement des recettes

La situation des finances publiques est marquée par la bonne mobilisation des recettes totales

et dons qui ressortent à 2 984,3 milliards, en hausse de 601,5 milliards. Ce résultat est attribuable à un bon recouvrement au niveau des recettes fiscales (+591,7 milliards) et des recettes non fiscales (+84,5 milliards).

Graphique 5 : Evolution des principaux agrégats des finances publiques à fin juin



Les dépenses totales et prêts nets sont exécutés à hauteur de 3 416,9 milliards. Ils enregistrent une augmentation de 210,7 milliards, en glissement annuel, en lien avec la hausse des dépenses de « subventions et transferts », de fonctionnements ainsi que de personnels. Toutefois, les dépenses d'investissement sont en retrait de 120,2 milliards.

Il en ressort un déficit budgétaire de 432,6 milliards contre un solde déficitaire de 823,3 milliards enregistré à fin juin 2020. Ce déficit a été financé par la levée de fonds sur les marchés monétaires et financiers, d'un montant de 1 938,0 milliards (y compris les bons de trésorerie). Cette levée de fonds a également permis de régler les échéances du capital de la dette publique.

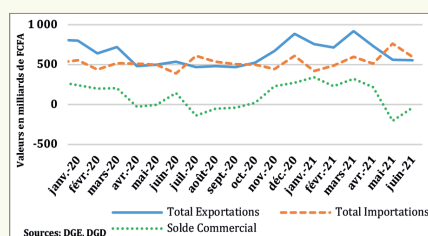
8 COMMERCE EXTERIEUR

Hausse des exportations en valeur

Les échanges extérieurs hors biens exceptionnels en valeur enregistrent un accroissement en valeur des exportations et des importations respectivement de 15,5% et 15,9%. De ces évolutions, il ressort un

excédent commercial de 868,6 milliards à fin juin 2021 contre 760,7 milliards à fin juin 2020. Par ailleurs, le taux de couverture des importations par les exportations se situe à 125,8%, en régression de 0,4 point de pourcentage comparativement à 2020. Quant aux termes de l'échange, ils augmentent de 3,7% sous l'effet combiné d'une baisse des prix à l'importation (-3,4%) et d'une légère hausse de ceux à l'exportation (+0,2%).

Graphique 6 : Evolution des principaux agrégats du commerce extérieur spécial à fin juin (hors biens exceptionnels)

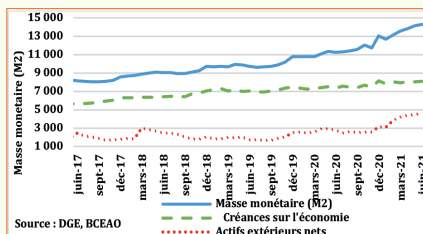


9 SITUATION MONETAIRE

Renforcement du financement intérieur

La situation monétaire est caractérisée par le maintien, par la BCEAO, de la politique monétaire accommodante adoptée le 24 juin 2020 pour lutter contre les impacts négatifs de la pandémie de la Covid-19. Ainsi, la masse monétaire au sens large (M2) augmente de 26,8%, sous l'effet de la hausse combinée des créances nettes sur l'Administration Centrale (+28,2%), des créances sur l'économie (+10,3%) ainsi que des actifs extérieurs nets (AEN) (+65,1%) qui bénéficient de la mobilisation des ressources sur le marché financier international.

Graphique 7: Evolution de la masse monétaire et de ses contreparties

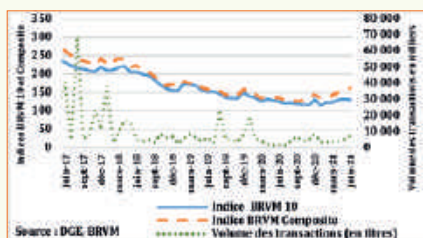


10 MARCHÉ BOURSIER

Hausse de l'indice composite

L'activité sur la place boursière régionale de l'UEMOA au premier semestre 2021 est marquée par le repli de 4,5% de l'indice BRVM 10, tandis que l'indice BRVM composite affiche une hausse de 4,7%. Par ailleurs, la capitalisation boursière connaît une progression de 24,3% soutenue à la fois par celles du marché des actions (+18,0%) et du marché des obligations (+29,4%). En termes de risque du marché au mois de juin 2021, le ratio de liquidité se situe à 147,25% contre 0,56% le mois précédent tandis que la prime de risque se contracte de 0,31 point de pourcentage en variation mensuelle pour s'établir à 4,10%.

Graphique 8 : Principaux indicateurs du marché boursier de l'UEMOA



En conclusion, l'économie ivoirienne a consolidé, au deuxième trimestre 2021, son évolution favorable enregistrée au premier trimestre 2021. L'impact de la crise énergétique que le pays a connue à partir de la fin du mois d'avril 2021 a été limité, en raison d'une gestion efficace du rationnement. Dans le secteur primaire, bien que la raréfaction de l'offre de certains produits vivriers laisse entrevoir une baisse de la production, les rythmes de croissance de la plupart

des cultures d'exportation sont largement supérieurs aux prévisions de croissance annuelles. Dans le secteur secondaire, l'activité industrielle sur les cinq premiers mois de l'année 2021 ressort en hausse comparativement à son niveau de la même période de l'année 2020, après s'être affichée en repli au premier trimestre. Quant à l'indicateur avancé du BTP, il enregistre une baisse au premier semestre 2021 mais devrait se redresser sur le reste de l'année grâce à l'accélération de l'exécution des projets d'investissement en cours. S'agissant du secteur tertiaire, il maintient sa tendance haussière observée depuis le début de l'année 2021.

Le marché de l'emploi formel reste dynamique, en relation avec la vitalité de l'activité économique. Toutefois, les tensions sur les prix à la consommation persistent et affectent le pouvoir d'achat des ménages.

Au niveau budgétaire, l'exécution est marquée par une bonne mobilisation des recettes fiscales et un accroissement des dépenses totales tiré par des engagements contingents, en dépit de la contraction des dépenses publiques d'investissement.

Le financement intérieur continue de bénéficier d'une politique monétaire accommodante qui rend disponible une liquidité suffisante aussi bien pour le secteur public que pour le secteur privé.

La bonne orientation de l'économie ivoirienne devrait se renforcer au second semestre avec la fin du rationnement de l'électricité intervenue le 25 juin 2021 pour les ménages et prévue à la mi-juillet 2021 pour les industriels.

Source: DGE / DPPSE

GRANDE CONSOMMATION / PREMIER SEMESTRE 2021

Comprendre la hausse des prix des produits alimentaires



Début juillet 2021, le Premier Ministre S.E.M. Patrick ACHI a effectué une visite de terrain au forum des marchés d'adjamé afin de donner un signal fort à la lutte contre la hausse des prix.

Cette fois, le Chef du Gouvernement a ôté le costume : chemise blanche, manches retroussées assortie d'une cravate, cache-nez au rendez-vous ; crise sanitaire oblige. Au milieu des vendeuses de produits vivriers, le Premier Ministre, **SEM Patrick ACHI**, a effectué le déplacement, ce 2 juillet 2021 au Forum des Marchés, dans la commune d'Adjamé pour toucher du doigt la réalité du terrain. Depuis des semaines, le constat à Abidjan tout comme dans tout le reste du pays est le même : la hausse des produits de grande consommation dans les marchés inquiète. Au terme de cette visite, le Chef du Gouvernement a annoncé la réactivation et le renforcement des actions du Conseil National de Lutte contre la Vie Chère (CNLVC). Objectif : mettre fin à l'augmentation

excessive de certaines denrées alimentaires. Au micro de la presse, le Premier Ministre explique que sa visite, « *a permis de prendre la mesure de la réalité* » et que l'une des premières mesures à prendre est « *le renforcement du contrôle des prix* ». Cette annonce du Chef du Gouvernement a conduit à plusieurs consultations entre les autorités et les acteurs du secteur en vue de trouver des solutions consensuelles et surtout durables.

Dans une note explicative relative à la hausse des prix à la consommation de certains groupes de produits au premier semestre 2021, la Direction Générale de l'Economie (DGE) aborde largement la question. Elle révèle que le renchérissement du prix moyen de la fonction « *produits alimentaires* », s'est accéléré pour se situer à +5,4% au premier semestre 2021, après +4,8% à

fin avril 2021. Cette hausse prend également en compte la fonction « *produits boissons non alcoolisées* ».

L'augmentation du prix moyen des « *tubercules et plantains* » est restée soutenue à 20,8%, bien qu'en légère décélération comparée à la hausse de 22,1% enregistrée à fin avril 2021. La progression des prix serait liée à la baisse prévue de la production annuelle en 2021. Elle s'expliquerait aussi par l'accroissement de la demande extérieure de la banane plantain ainsi que de l'attiéké fait à base du manioc. La baisse prévue de la production est imputable à des conditions climatiques défavorables et à la Covid-19.

Les prix des viandes ont poursuivi leur tendance à la hausse amorcée au mois d'août 2020 et se sont accélérés à partir de janvier 2021. Ainsi, l'indice du prix de la viande

a affiché, en glissement annuel, une progression de 7,8% sur les six premiers mois de l'année 2021, après des hausses de 6,9% et 5,4% enregistrées respectivement à fin mai et à fin avril 2021. Cette

quatre premiers mois de l'année 2021. Le secteur est confronté notamment à l'augmentation du prix moyen à l'importation de 6,8% et à l'accroissement de celui des services de transport.

Par ailleurs, les produits alimentaires subissent une forte hausse des cours internationaux du blé tendre qui entre dans la production de la farine boulangère. En effet, après une accélération au

Libellés	Pondérations	En glissement annuel												Variation 06 mois 2021 / 06 mois 2020
		Janv-20	févr-20	mars-20	avr-20	mai-20	juin-20	Janv-21	févr-21	mars-21	avr-21	mai-21	juin-21	
Produits alimentaires, et boissons non alcoolisées	2 925,2	3,8%	5,4%	5,7%	5,6%	3,6%	4,8%	3,2%	5,4%	5,2%	5,3%	7,0%	6,0%	5,4%
Céréales non transformées	561	0,8%	-0,6%	1,0%	1,7%	3,1%	1,6%	1,8%	1,4%	0,3%	0,7%	-0,6%	2,9%	1,1%
Viandes	364	2,5%	4,8%	1,3%	1,3%	-2,4%	2,7%	4,0%	3,0%	5,9%	8,9%	12,8%	12,4%	7,8%
Poissons	527	6,5%	10,3%	12,8%	2,6%	0,9%	2,8%	3,6%	9,3%	0,2%	15,2%	9,6%	6,6%	8,7%
Huiles et graisses	184	7,9%	2,1%	3,9%	4,0%	-3,3%	1,3%	-0,8%	6,2%	3,1%	-0,4%	8,2%	-1,5%	2,4%
Tubercules et plantains	223	1,0%	8,3%	4,3%	19,2%	28,0%	27,6%	24,4%	24,9%	24,4%	16,1%	21,1%	16,6%	20,8%
Logement, eau, gaz, électricité	1 368,6	3,2%	2,7%	2,6%	2,5%	5,1%	2,6%	1,7%	1,8%	2,4%	4,1%	4,4%	5,3%	3,3%
Loyers effectifs	657	4,4%	4,8%	5,0%	4,9%	10,4%	5,5%	4,5%	4,7%	4,6%	6,1%	7,7%	8,2%	6,0%
Transports	1 009,6	0,9%	1,7%	1,7%	-0,3%	0,0%	4,9%	2,8%	2,9%	2,9%	4,7%	4,0%	-0,1%	2,8%
Services de transport	554	0,5%	0,8%	0,9%	0,8%	2,2%	10,7%	5,6%	5,8%	5,8%	5,6%	4,8%	-2,5%	3,9%
Dépenses d'utilisation des véhicules	367	0,9%	2,4%	2,2%	-2,5%	-4,2%	-3,4%	-1,1%	-1,3%	-0,8%	3,9%	5,0%	3,9%	1,5%
Enseignement	311,2	1,4%	1,3%	1,4%	1,4%	1,5%	1,4%	4,1%	4,1%	4,1%	4,0%	4,2%	4,3%	4,1%
pré-élémentaire et primaire	56	2,7%	1,9%	2,8%	2,7%	2,9%	2,7%	16,7%	17,1%	17,1%	16,8%	16,8%	17,2%	17,0%
Restaurants et Hôtels	815,0	0,5%	1,0%	0,3%	0,4%	0,7%	1,3%	2,4%	2,8%	3,1%	3,3%	3,3%	2,8%	3,0%
Services de restauration	762	0,4%	0,9%	0,4%	0,6%	0,7%	1,4%	2,8%	2,9%	3,3%	3,5%	3,4%	2,9%	3,1%
INDICE GENERAL	10 000	2,0%	2,6%	2,4%	2,3%	2,3%	2,8%	2,3%	3,2%	3,3%	3,9%	4,2%	3,6%	3,4%

Tableau : Evolution en glissement annuel des prix à la consommation

flambée des prix de la viande est due notamment à la perturbation des activités d'élevage et de commercialisation de bétail en lien avec la crise sécuritaire au Mali et au Burkina Faso d'où la Côte d'Ivoire importe l'essentiel de sa consommation.

Concernant les poissons, leur prix moyen a augmenté de 8,7%, en glissement annuel, sur le premier semestre de l'année 2021. Cette progression est légèrement en deçà de celle de 9,0% enregistrée à fin avril 2021, grâce à une détente sur les prix aux mois de mai (-4,9%) et de juin (-1,5%) 2021, en variation mensuelle, après la flambée observée sur les

S'agissant des huiles et graisses, leur prix moyen s'est accru de 2,4% sur la période sous revue. Cette fonction reste fortement tributaire des prix de l'huile qui subissent des tensions inflationnistes sur le

« Au micro de la presse, le Premier Ministre explique que sa visite, « a permis de prendre la mesure de la réalité » et que l'une des premières mesures à prendre est « le renforcement du contrôle des prix ». Cette annonce du chef du gouvernement a conduit à plusieurs consultations entre les autorités et les acteurs du secteur en vue de trouver des solutions consensuelles et surtout durables »

marché international en raison du resserrement de l'offre dans les principaux pays producteurs d'Asie dû à la crise sanitaire.

second semestre 2020, ces cours ont connu une évolution irrégulière au premier semestre 2021, mais ont affiché une augmentation de 20,1% en glissement annuel. La note de la DPPSE, en plus des fonctions « produits alimentaires et boissons non alcoolisées », ouvre une lucarne sur les fonctions « logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles », « transport », « communication », « restaurants et hôtels » et « enseignement ».

Logements, eau, gaz, électricité et autres combustibles

La fonction « logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » a enregistré une hausse de 3,3% imputable principalement au prix moyen des

loyers effectifs qui a bondi de 6,0% au premier semestre 2021, plus fortement que l'augmentation de 5,0% enregistrée sur les quatre premiers mois de l'année en cours. Les loyers sont affectés par la persistance du déséquilibre entre la demande et l'offre, en lien avec les retards accusés dans l'exécution du programme de logements sociaux et économiques du fait notamment du difficile accès des ménages à des prêts à faibles coûts et des prix des opérations immobilières qui restent élevés pour une grande partie de la population, en dépit des avantages accordés par l'Etat aux opérateurs immobiliers dans le cadre de ce programme.

Les transports

La fonction « *transports* » a enregistré une hausse du prix moyen de +2,8% qui reste portée principalement par celui des services de transport. En effet, le prix moyen de ceux-ci a affiché un accroissement de 3,9% sur le premier semestre 2021, en décélération, toutefois, comparé à l'augmentation de 5,7% enregistrée sur les quatre premiers mois de l'année 2021. Ce ralentissement s'explique par un niveau de prix au mois de juin 2021, en retrait de 2,5% en glissement annuel. En effet, l'indice des prix des services de transport a affiché une légère tendance haussière sur le premier semestre 2021, en passant de 105,8 au mois de décembre 2020 à 107,9 au mois de juin 2021, soit une hausse de 2,0%.

L'accroissement de l'indice de prix moyen des services de transport enregistré au premier semestre, en glissement annuel, s'explique par le fait qu'au mois de juin 2020, les professionnels du transport ont procédé à une augmentation des prix des services de transport

de 8,2% en variation mensuelle pour tenir compte de la réduction du nombre de passagers dans les véhicules exigée dans le cadre de la mise en œuvre des mesures barrières contre la propagation de la Covid-19.

Le renchérissement des prix enregistré au premier semestre 2021 pourrait s'expliquer par la hausse de l'indice moyen des prix des dépenses d'utilisation des véhicules et du prix à la pompe du gasoil de 1,5% et 1,4% respectivement, tandis que le prix moyen à la pompe de l'essence est resté stable comparé à son niveau au premier semestre de 2020.

Restaurants et hôtels

L'indice des prix de la fonction « *restaurants et hôtels* » suit une tendance haussière depuis le mois de juin 2020. Au premier semestre 2021, cette fonction a été affectée par la hausse des prix des produits alimentaires. En effet, le rythme de croissance du prix moyen des services des « *restaurants et hôtels* » s'est situé à 3,0%, en quasi-stabilité comparé à son niveau à fin avril 2021, sous l'effet de l'augmentation des prix des « *services de restauration* » de 3,1%.

Enseignement

Au premier semestre 2021, l'accroissement de la fonction « *Enseignement* » est ressorti, comme à fin avril 2021, à 4,1%, marqué par le renchérissement des prix de l'« *enseignement préélémentaire et primaire* » de 17,0% qui intègre l'augmentation du prix moyen de 7,9% enregistré à la rentrée 2020-2021, comparativement à la rentrée précédente. Au mois de juin 2021, l'indice des prix de l'« *enseignement préélémentaire et primaire* » affiche une progression de 10,8% par rapport au prix à la rentrée scolaire

2020-2021. Il s'agit probablement d'une anticipation de l'augmentation qui sera effectuée à la prochaine rentrée scolaire.

Ce groupe subit notamment une hausse continue et forte de la demande dans le préélémentaire alors que l'offre augmente modérément. Par ailleurs, le relèvement du prix moyen de ce groupe pourrait s'expliquer par les coûts additionnels liés à la mise en œuvre des mesures sanitaires dans le contexte de la Covid-19.

Mesures contre la cherté de la vie

Face à ces hausses de prix et en vue de stabiliser le pouvoir d'achat des populations, le gouvernement n'a pas voulu rester de marbre. Bien au contraire, il a pris des mesures fortes, accompagnées d'actions concrètes. Celles-ci portent sur la tenue de rencontres sectorielles avec les différents acteurs économiques concernés par le regain des prix, en vue de trouver des solutions idoines ; l'encadrement des prix du riz, de l'huile de palme raffinée, de la viande de bœuf et de la farine et le renforcement de la surveillance du marché effectuée par le CNLVC.

La décision gouvernementale met aussi un accent sur l'intensification de la communication sur les prix et les actions menées dans le cadre de la lutte contre la vie chère ; la révision de la norme ivoirienne qui fixe les spécifications des pains de boulangerie en vue de la prise en compte d'intrants locaux notamment le manioc, le maïs et l'igname ; la facilitation du retour des bouviers qui convoient le bétail du Mali et du Burkina Faso vers la Côte d'Ivoire. Sans oublier l'installation de comités locaux de lutte contre la vie chère et le renforcement de la lutte contre le racket sous toutes ses formes.

Source : DGE / DPPSE

COOPÉRATION MULTILATÉRALE

La Côte d'Ivoire et la Banque mondiale font le point de leur partenariat

En déplacement en Côte d'Ivoire, le vice-président de la Banque mondiale, Monsieur **Ousmane DIAGANA**, a été reçu en audience, le 13 juillet 2021, par le Ministre de l'Economie et des Finances, Monsieur **Adama COULIBALY**, à son cabinet, au Plateau. Il conduisait une importante délégation dont la Directrice des opérations de son institution pour la Côte d'Ivoire, Madame **Coralie GEVERS**. Lors de cet entretien, Messieurs **Ousmane DIAGANA** et **Adama COULIBALY** ont fait le point de la situation du portefeuille de la Banque Mondiale en Côte d'Ivoire. Il ressort de ce point que ce portefeuille qui est très important s'élève à peu près à 3,8 milliards de dollars.

Il est également ressorti de cette rencontre que la Banque mondiale, à la faveur du processus de reconstitution du 20^e fonds de l'Association Internationale de Développement (IDA20), accroîtrait, certainement, de manière plus significative son financement pour la Côte d'Ivoire. De même, l'idée d'accompagner la mobilisation des ressources du pays en vue de programmes plus structurants, plus transformationnels, avec plus d'impact notamment pour ce qui concerne la réduction de la pauvreté et la création des emplois pour les jeunes, en particulier, a été abordée. « *Pour nous, le choix de la Banque mondiale d'organiser le jeudi prochain (15 juillet 2021 à Abidjan, NdIr) la rencontre de l'IDA 20 en terre ivoirienne et sa volonté d'accroître son financement à la Côte d'Ivoire traduisent la qualité des relations entre ce pays et l'institution internationale* », s'est



Le vice-président de la Banque mondiale, M. Ousmane DIAGANA (à gauche) a été reçu en audience, le 13 juillet 2021, par le Ministre de l'Economie et des Finances, M. Adama COULIBALY.

félicité le Ministre de l'Economie et des Finances au sortir de la rencontre.

L'IDA est la filiale du groupe de la Banque mondiale qui aide les pays pauvres et en développement. Sous la supervision de 173 pays actionnaires, elle vise à réduire la pauvreté en accordant des prêts (appelés « crédits ») et des dons destinés à des programmes de nature à stimuler la croissance économique, à réduire les inégalités et à améliorer la vie des plus démunis. La mise en œuvre de l'IDA se fait habituellement sur trois années. En raison de la crise sanitaire mondiale, sa période de mise en œuvre a été condensée sur deux ans en avançant l'utilisation des ressources pour aider les pays membres de la Banque mondiale à mettre en place leurs programmes. C'est pourquoi la période de reconstitution (IDA 20) a commencé en 2021 au lieu de 2022. Compte tenu des besoins de financement, l'objectif que la Banque mondiale s'est assignée pour ce prochain cycle d'IDA est de 90 milliards de dollars, un peu plus de 12% de plus que par rapport à l'IDA 19, Le Président de la République, SEM.

Alassane OUATTARA, a en revanche décidé de mettre tout en œuvre pour que ce financement monte à 100 milliards de dollars car, a-t-il justifié, les besoins en matière de développement sont extrêmement importants.

Source : MEF / DGE

● M. Adama COULIBALY échange avec la BOAD

Après le Sommet des Chefs d'Etat africains pour la Reconstitution des ressources de l'IDA-20, qui s'est tenu le 15 juillet 2021 à Sofitel Hôtel Ivoire, à Cocody, Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances, **Adama COULIBALY**, a reçu en audience une délégation de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), conduite par son Président **Serge EKUE**, le 16 juillet 2021, à son Cabinet à l'immeuble Sciam-Plateau. Les sujets à l'ordre du jour étaient relatifs aux questions de développement, à l'augmentation du capital de la BOAD, à son soutien aux PME et PMI ainsi qu'à l'entrepreneuriat.

Source : MEF / SERCOM

RÉFORME DU FCFA

Les députés autorisent le Président de la République à ratifier le nouvel accord de coopération avec la France

Plusieurs membres du Gouvernement, notamment la Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine et de la Diaspora, Mme **Kandia CAMARA** et le Ministre de l'Economie et des Finances, M. **Adama COULIBALY**, étaient face aux députés membres de la Commission des Relations Extérieures (CRE). L'objectif, était, ce 13 juillet 2021, de répondre aux préoccupations des élus du peuple portant sur la réforme du FCFA.

Au terme des échanges, Mme **Kandia CAMARA** a pu faire adopter par la majorité des parlementaires de la Commission des Relations Extérieures le projet de loi autorisant le Président de la République à ratifier l'accord de coopération entre les Gouvernements des Etats membres de l'Union

Economique Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et le Gouvernement de la République Française, dans le cadre de la réforme du FCFA, signée le 21 décembre 2019, à Abidjan. Cet Accord contient des réformes majeures qui portent sur le changement de la monnaie FCFA en ECO, l'arrêt du dépôt de 50% des réserves de change au Trésor Français ; le retrait des représentants de la France des organes de décision et de gestion de l'Union Monétaire Ouest Africaine (Conseil d'administration et Comité de politique monétaire de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest, Commission bancaire de l'UMOA). Ce nouvel Accord porte également sur le maintien de la parité fixe avec l'Euro et la garantie de la convertibilité par la France.



M. Adama COULIBALY, Ministre de l'Economie et des Finances.

Il ressort qu'avec ce nouvel accord, la coopération entre la France et l'UEMOA se voit sur de nouvelles bases. Ce

n o u v e a u positionnement permet d'accompagner l'UEMOA dans sa volonté de s'inscrire dans le projet de monnaie unique à l'échelle de la communauté Economique des Etats de l'Ouest (CEDEAO) tout en préservant les paramètres économiques clefs de stabilité monétaire et de résilience de la monnaie de l'UMOA, à savoir la parité fixe de la monnaie commune avec l'Euro et le soutien apporté par la garantie de la France.

Source: MEF / DGE

MISE EN COHERENCE DES AGRÉGATS MACROÉCONOMIQUES – 12^e ÉDITION

Les experts révisent le cadre macroéconomique 2021-2026 de la Côte d'Ivoire

Cadres de l'administration publique, parapublique et Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), en charge des estimations, des prévisions macroéconomiques et des questions sectorielles spécifiques : au total, ce sont plus de 40 experts qui ont pris part à la 12^e édition de l'atelier de mise en cohérence des agrégats macroéconomiques de la Côte d'Ivoire qui s'est tenu du 20 au 24 septembre 2021, à Grand-Bassam.

Durant les cinq jours de travaux de cet atelier organisé par la Direction

Générale de l'Economie (DGE), les participants ont procédé à la révision du cadre macroéconomique sur la période 2021-2026 au regard des évolutions conjoncturelles à fin juin 2021, notamment à travers une révision des hypothèses d'estimation des agrégats macroéconomiques et une analyse de la cohérence des quatre comptes macroéconomiques.

En procédant, le 20 septembre à l'ouverture des travaux, le Directeur Général de l'Economie (DGE),

le Dr **SAIN Oguié**, représentant le Ministre de l'Economie et des Finances, a rappelé que cet atelier «est nécessaire et efficace dans la conduite des affaires de l'Etat». A l'occasion, Dr **SAIN Oguié**, dans une dynamique d'efficacité, a invité ses collaborateurs à produire dans les délais, les documents de travail tels que le Tableau des Opérations Financières de l'Etat (TOFE). Il a également instruit les participants à l'effet de traiter avec acuité les questions relatives à l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle (IHPI) ; tout en identifiant les goulots d'étranglement dans la production des documents.

DGE / SCD



Le Directeur Général de l'Economie a représenté M. Adama COULIBALY, Ministre de l'Economie et des Finances lors de l'ouverture des travaux.

MISE EN ŒUVRE DES RÉFORMES COMMUNAUTAIRES DE L'UEMOA 2021

La Côte d'Ivoire s'auto-évalue

Les 10 et 11 août 2021, la Côte d'Ivoire a procédé, au Plateau immeuble Alliance, à une auto-évaluation dans le cadre de la mise en œuvre des réformes communautaires de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). L'évènement auquel ont pris part une cinquantaine d'experts (points focaux) des ministères impliqués dans les réformes communautaires de l'Union a duré 48 heures. Il a permis de faire le point des progrès réalisés depuis la dernière édition 2020, de faire aussi le point de la mise en œuvre des recommandations formulées à la Côte d'Ivoire dans l'application des réformes communautaires ; en attendant l'évaluation 2021 dans les



Dr SAIN Oguié, Directeur Général de l'Economie, représentant M. le Ministre de l'Economie et des Finances, a procédé à l'ouverture des travaux. Il avait à ses côtés M. Gustave DIASSO, représentant Résident de l'UEMOA en Côte d'Ivoire.

et des solutions idoines pour leur application.

A l'issue des travaux, selon M. **Gustave DIASSO**, représentant

communautaires, institutionnalisée par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UEMOA, « constitue l'une des priorités » des plus hautes autorités de l'Union.



Vu l'importance du sujet, plusieurs experts ont pris part aux travaux.

mois à venir.

Dr **SAIN Oguié**, Directeur Général de l'Economie, représentant Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances, a procédé à l'ouverture des travaux. Lors de son intervention, il a exhorté les participants à prendre une part active aux travaux en fournissant toutes les informations requises pour une évaluation juste de l'état de mise en œuvre des réformes

résidant de l'UEMOA en Côte d'Ivoire, les participants devraient être sensibilisés et bien outillés sur la méthodologie d'évaluation des réformes communautaires, de présenter les pré-résultats de l'évaluation 2021 de la mise en œuvre des réformes en Côte d'Ivoire. Lors de son intervention, Monsieur **Gustave DIASSO**, a, par ailleurs, rappelé que la revue des réformes, politiques, programmes et projet

Même si, pour Monsieur le Directeur Général de l'Economie, des avancées notables ont été réalisées en matière de réformes communautaires (Gouvernance économique et convergence, marché commun, réformes sectorielles) en Côte d'Ivoire lors de la dernière édition, des défis demeurent. Ceux-ci portent sur la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, la concurrence, la liberté de circulation.

En matière de réformes communautaires dans l'espace UEMOA, la Côte d'Ivoire fait figure de bonne élève. L'édition 2020 avait permis d'évaluer 116 textes contre 113 en 2019. Dans le pays, les résultats des travaux ont fait ressortir un taux moyen de mise en œuvre des réformes communautaires de 82% en 2020 contre 80% en 2019.

Source : DGE / SCD

Ressources énergétiques-Côte d'Ivoire : Environ 2 milliards de barils de pétrole brut découverts

Le Chef de l'Etat, SEM Alassane OUATTARA, s'est réjoui de la nouvelle qu'il a d'ailleurs qualifiée de « belles perspectives » pour la production pétrolière et gazière en Côte d'Ivoire. Il réagissait, début septembre 2021, suite à la découverte majeure de réserves de pétrole brut et de gaz naturel faite dans le bassin sédimentaire notamment dans le bloc Ci-101, en eaux profondes en terre ivoirienne par la société italienne Eni avec la société nationale PETROCI Holding. « Le potentiel peut être estimé, de manière préliminaire, à 1,5 à 2 milliards de barils de pétrole brut, d'une part, et, d'autre part, à 1 800 à 2 400 milliards de pieds cube de gaz associé » a annoncé le Ministre des Mines, du Pétrole et de l'Energie, M. Thomas CAMARA, dans un communiqué, le 1^{er} septembre 2021.

Campagne café-cacao 2021-2022 : Le prix bord champ fixé à 825 FCFA

Le prix bord champ de la grande campagne de cacao est connu depuis le 1^{er} octobre 2021 en Côte d'Ivoire premier producteur mondial de cette culture de rente. Le prix minimum bord champ du cacao bien fermenté, séché et bien trié a été fixé à 825 FCFA le kilogramme par le Conseil Café-Café. Il est nettement inférieur à celui annoncé lors de la campagne principale 2020-2021 qui était de 1000 FCFA. Quant au café, le prix du kilogramme a été fixé à 700 FCFA. Il est en hausse de 150 FCFA par rapport à celui de la campagne précédente qui était de 550 FCFA. L'annonce de ces prix marque ainsi l'ouverture de la grande campagne 2021-2022 qui s'achève fin mars 2021 pour ces deux produits qui rapportent d'importantes devises à l'Etat de Côte d'Ivoire.

Recettes fiscales : 743,6 milliards de FCFA collectés au 3^e trimestre 2021

Les signaux sont au vert pour l'administration fiscale ivoirienne. Au 3^e trimestre 2021, en effet, la Direction Générale des Impôts (DGI) a collecté 743,6 milliards de FCFA pour un objectif de 660,2 milliards de FCFA. « Pour cette période, l'administration fiscale réalise ainsi un écart positif de 83,4 milliards de FCFA, soit un recouvrement de 112,6% », s'est réjoui M. OUATTARA SIE ABOU, son Directeur Général. Il intervenait à l'occasion du « Séminaire bilan du 3^e trimestre 2021 - Objectifs 4^e trimestre 2021 de la Direction générale des Impôts » qui a eu lieu à la fin du 3^e trimestre de l'année 2021 à Abidjan.

UEMOA : première décélération de l'inflation depuis le début de l'année

L'inflation s'est établie à 3,5% à fin juillet 2021 dans l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) par rapport à la même période de l'année passée, selon les données officielles publiées le 31 août par la Banque centrale de la région, reprises par *financialafrik.com*. Ce, après une réalisation de 3,6% en juin.

Economie nationale : le PND 2021-2025 projette une croissance économique moyenne de 7,65%

Le Plan National de Développement (PND 2021-2025), le 3^e du genre, table sur une croissance économique moyenne de 7,65%. C'est l'annonce faite au sortir du Conseil des ministres du 22 septembre 2021 par M. Amadou COULIBALY, Ministre de la Communication, des Médias et de la Francophonie par ailleurs Porte-Parole du Gouvernement. « Dans cette dynamique, le PND 2021-2025 projette une croissance économique moyenne de 7,65% sur la période 2021-2025 contre 5,9% sur la période 2016-2020, en portant le taux d'investissement de 23,1% du PIB en 2021 à 27,1% du PIB en 2025 avec des réalisations en matière d'investissements estimées à 59 000 milliards de FCFA dont 43 646,7 milliards de FCFA pour le secteur privé, soit 74% et 15 353,3 milliards de FCFA pour le secteur public, soit 26% », a déclaré le porte-parole du Gouvernement. Enrichi des priorités de développement internationales et régionales, notamment les Objectifs de Développement Durable (ODD) et l'Agenda 2063 de l'Union Africaine, ce PND a pour objectif de hisser la Côte d'Ivoire au rang des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, à l'horizon 2030. Fruit de la concertation avec les populations, il fera l'objet d'une table-ronde des bailleurs de fonds dans le courant du premier trimestre 2022.

Equipements et infrastructures sanitaires : la Badea accorde un prêt de 25 milliards de Fcfa

Le 30 août 2021, à son siège à Khartoum, au Soudan, La Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA), représentée par Dr SIDI OULD TAH, son Directeur Général et Madame NIALE KABA, Ministre ivoirienne du Plan et du Développement, ont signé un accord de prêt d'un montant estimé à 25 milliards de FCFA. Objectif : financement du Projet de construction et d'équipement du Centre Hospitalier Universitaire (CHU) d'Abobo, l'une des plus grandes communes d'Abidjan. Ces ressources représentent une partie des 55,76 milliards de FCFA que coûtera le projet de construction du Chu d'Abobo.

DGE / SCD

2^e PHASE DU PROGRAMME ECONOMIQUE RÉGIONAL DE L'UEMOA

La situation à fin juin 2021 des 20 projets suivis



Dans le cadre de l'intégration sous-régionale, plusieurs projets sont en cours en Côte d'Ivoire dont la construction d'infrastructures routières.

L'intégration de la sous région progresse même si, sur le chemin, il y a encore des écueils. Comme en atteste la réunion trimestrielle de suivi des projets intégrateurs en Côte d'Ivoire du Comité National de Suivi du Programme Economique Régional de l'Union Economique Ouest Africaine (UEMOA) (CNS PER).

La situation à fin juin 2021, des 20 projets suivis, a fait l'objet d'une communication, selon une note de la Direction des Affaires Economiques Régionales (DAFER). A cette date, ce sont 1115,2 milliards de F CFA qui ont été mobilisés pour les projets du canal national, (soit un taux de 67,6%) dont 108 ,1 milliards de F CFA de l'Etat de Côte d'Ivoire. Pour les projets du canal régional, ce sont près de 116,9 milliards de F CFA qui ont été, cette fois, mobilisés. Cette performance représente un taux de 95,8%.

Ces appuis financiers ont été

possibles grâce aux concours des principaux bailleurs que sont la Banque Islamique de Développement (BID), la Banque Ouest-Africaine de Développement (BOAD), le groupe Agence Française de Développement (AFD), la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA), le Fonds Koweïtien pour le Développement Economique (FKD), le Fonds Saoudien pour le Développement (FSD).

Projets réalisés

Il ressort de la communication du CNS PER que divers projets ont été réalisés. La station de pesage à basse vitesse d'Allokoi et ses travaux complémentaires ; les 104 forages positifs équipés de pompes à motricité humaine dans le Béré, le Worodougou, le Boukani, le Gontougou et l'Iffou; le projet de bitumage de la route Adzopé-

Yakassé Attobrou et le projet de bitumage de 124 km de route sur l'axe Boundiali-Tengrela - frontière Mali ont été réalisés à 100%. A cela, s'ajoutent, le projet de bitumage de la route Bouna-Doropo de 91 km ; les sections Odiéné-Niamasso Odiéné-Boundiali ; du projet d'aménagement et de bitumage de la route frontière Guinée-Sirana-Odienné-Boundiali et le volet construction de 26 magasins de récoltes de graines du projet de sécurité alimentaire.

La section Yamoussoukro-Tiébissou (37 Km) du projet de construction de l'autoroute Yamoussoukro-Ouagadougou; l'aménagement de 1000 ha de périmètres agro sylvo pastoraux et halieutiques ; le Programme Régional d'Hydraulique Rurale et d'Assainissement-PRHYRA-CI/UEMOA-BID, sont, quant à eux, des projets qui ont atteint un taux d'exécution au-dessus de 50%.

Difficultés...

La réalisation de ces projets d'intégration, même si elle se déroule bien, rencontre des difficultés. Celles-ci portent sur la faible collaboration des administrations et des populations dans la collecte des données nécessaires aux études ; l'insuffisance de moyens techniques et financiers pour la Société Ivoirienne de Gestion du Patrimoine Ferroviaire (SIPF), qui assure pour le compte de l'Etat ivoirien le suivi de la mise en œuvre du projet de réhabilitation de l'axe ferroviaire Abidjan-Ouagadougou-Kaya. Au nombre des difficultés figurent également le non-respect des délais par certaines entreprises dans la réalisation des travaux, faute de moyens techniques et financiers conséquents et la lenteur dans la transmission de données et autres documents par les Etats.

Recommandations

Face aux différents obstacles, le CNS PER recommande à la Commission de l'UEMOA d'accélérer la délivrance des Avis de Non Objection (ANO) par les bailleurs ainsi que les procédures de sélection des cabinets notamment pour la réalisation des



Le Programme Economique Régional de l'UEMOA entend permettre aux populations un accès à l'eau potable.

études ; de mettre à la disposition des Etats le rapport bilan de la mise en œuvre du PER II. Le CNS PER recommande également de définir en interne un délai n'excédant pas quatre semaines pour traiter les

des études d'Avant-Projet Définitif (APD) du projet de chemin de fer Ouangolodougou-Niélé-Pogo (Côte d'Ivoire) -Sikasso (Mali). Le Comité invite, de même, les Etats, dans le cadre de l'opérationnalisation des Postes de Contrôle Juxtaposé (PCJ), à l'application des dispositifs communautaires concourant à la facilitation et à la sécurité dans le secteur des transports.

Le CNS PER invite l'Etat de Côte d'Ivoire à doter la SIPF de ressources financières pour lui permettre d'assurer le suivi du projet de réhabilitation de l'axe ferroviaire Abidjan-Ouagadougou-Kaya.

« **ce sont 1115,2 milliards de F CFA qui ont été mobilisés pour les projets du canal national, (soit un taux de 67,6%) dont 108,1 milliards de F CFA de l'Etat de Côte d'Ivoire. Pour les projets du canal régional, ce sont près de 116,9 milliards de F CFA qui ont été, cette fois, mobilisés. Cette performance représente un taux de 95,8%** »

requêtes qui lui sont adressées ; de rechercher un partenaire financier et technique pour la réalisation

Source : DGE / DAFER / SCD



NOTATION FINANCIÈRE DES AGENCES FITCH ET MOODY'S La Côte d'Ivoire, une signature de qualité et une solvabilité accrue



Monsieur Adama COULIBALY, Ministre de l'Economie et des Finances.

Le 22 juillet 2021, en direct sur le plateau du journal de 20 H de la télévision nationale, Monsieur **Adama COULIBALY**, Ministre de l'Economie et des Finances, réagissait à la décision de l'agence de notation Standards and Poor's qui a attribué la note BB- avec perspective stable à la Côte d'Ivoire: « *Cette notation confirme l'excellente performance des indicateurs macro-économiques et institutionnels du pays au cours de ces dernières années* ».

L'annonce intervient dans un contexte où la Côte d'Ivoire s'est dotée depuis 2012 de deux Plans Nationaux de Développement (PND 2012-2015 et 2016-2020) dont les financements reposent, en grande partie, sur les investissements privés nationaux et étrangers

(62,4%). Pour attirer les capitaux privés étrangers et améliorer ainsi son attractivité économique, le pays a entrepris un nombre important de réformes de son cadre macroéconomique, politique et institutionnel.

Enjeux de la notation financière

Une agence de notation financière, également appelée agence de rating ou agence de notation de crédit, est un organisme indépendant spécialisé dans l'évaluation du risque de non-remboursement de la dette ou d'un emprunt d'un État, d'une entreprise ou d'une collectivité locale, et jamais d'un particulier. Rémunérée par le demandeur de notation financière, elle produit, à titre indicatif, des outils qui estiment les risques d'insolvabilité.

La notation financière désigne une opinion indépendante sur la

capacité de l'émetteur à honorer ses engagements, c'est-à-dire, à rembourser en temps et en heure et à respecter l'échéance de paiements des intérêts et de remboursement du capital. En d'autres termes, la notation financière (rating) tente de mesurer la qualité de la signature d'un emprunteur (un État, une collectivité locale ou une entreprise). Elle reflète la perception du risque de non-remboursement d'une dette du point de vue d'une agence de notation.

Agences ayant récemment évalué la Côte d'Ivoire

Moody's et Fitch Rating Ltd étaient les seules agences de notation financière internationales à évaluer la solvabilité de la Côte d'Ivoire. En 2021, S&P s'y est mis. **La Côte d'Ivoire dispose maintenant d'une notation de crédit auprès**

de l'ensemble des trois grandes agences internationales.

Le 6 juillet 2021, l'agence S&P a accordé la note « BB- » avec

méthodologie très proche de celle utilisée par S&P, l'agence de notation financière Fitch a mis à jour l'indice de défaut de remboursement

ou sanitaires qu'elle a connues récemment.

En 2020, Moody's a attribué la note Ba3 avec perspective stable à la Côte d'Ivoire à l'issue d'un examen critique se basant sur une grille d'analyse qui prend en compte quatre dimensions que sont la force économique, la force institutionnelle, la force budgétaire et la susceptibilité au risque. Pour chacune de ces dimensions, le pays a reçu une note. L'évaluation de la force économique de la Côte d'Ivoire à « Ba2 » se justifie par la taille relativement petite de son économie, avec un PIB nominal de 58,8 milliards de dollars US en 2019, un faible revenu par habitant (estimé à 5 327 dollars US en 2019 sur la base de la Parité de Pouvoir d'Achat (PPA) et une compétitivité économique faible mais en amélioration. L'évaluation de la force des institutions et de la gouvernance du pays à « B1 », résulte d'un ajustement en raison des deux défauts de paiements passés, y compris son défaut de 2011 sur l'euro-obligation 2032.

Moody's fait progresser la note relative à la force budgétaire de la Côte d'Ivoire en la faisant passer de « Ba3 » à « Ba2 » en vue de réduire l'impact négatif de la part croissante de la dette en devises étrangères par l'actualisation de la part libellée en euros. La dette publique reste relativement abordable, même si le Gouvernement a principalement emprunté à des conditions commerciales. Toutefois, les agences ont, dans leurs analyses, relevé que le climat politique et social et le secteur sécuritaire demeurent des points de vigilance qui devront attirer l'attention des autorités ivoiriennes.

DGE / DPCEI / SCD



Moody's et Fitch Rating Ltd étaient les seules agences de notation financière internationales à évaluer la solvabilité de la Côte d'Ivoire. En 2021, S&P s'y est mis. La Côte d'Ivoire dispose maintenant d'une notation de crédit auprès de l'ensemble des trois grandes agences internationales.

perspective stable à la Côte d'Ivoire ; faisant d'elle le 2^e pays le mieux noté d'Afrique sub-saharienne chez S&P après le Botswana (BB+), et au même niveau que l'Afrique du Sud (BB-). S&P justifie cette excellente performance de la Côte d'Ivoire par, entre autres, la bonne évolution des indicateurs

économiques, la consolidation budgétaire, les bonnes politiques publiques, l'amélioration continue du climat des affaires, la bonne gestion des arrangements monétaires. S&P fonde cette note sur des prévisions d'une croissance de 6,5% du PIB en 2021, puis 7,8% dans l'intervalle 2022-2024.

Le 19 juillet 2021, au moyen d'une

à long terme pour les émetteurs souverains en monnaie étrangère de la Côte d'Ivoire. Elle a fait passer à BB- avec perspective stable contre la note de B+ en perspective positive, l'an passé. Fitch explique cette amélioration par plusieurs raisons dont la résilience de son

« S&P justifie cette excellence performance de la Côte d'Ivoire par, entre autres, la bonne évolution des indicateurs économiques, la consolidation budgétaire, les bonnes politiques publiques, l'amélioration continue du climat des affaires, la bonne gestion des arrangements monétaires. S&P fonde cette note sur des prévisions d'une croissance de 6,5% du PIB en 2021, puis 7,8% dans l'intervalle 2022-2024 »

économie en dépit des différentes crises sociales, économiques

LA NOTE DE CONJONCTURE

10 questions et réponses à savoir

Cette rubrique est consacrée aux productions de la Direction Générale de l'Economie. Elle s'intéresse dans ce numéro, à la Note de Conjoncture.

1- Qu'est-ce que la Note de Conjoncture ?

La Note de Conjoncture est un document qui présente et analyse l'évolution économique et financière infra-annuelle (qui dure moins d'une année) de la Côte d'Ivoire.

2- A qui s'adresse cet important document ?

La Note de Conjoncture s'adresse à plusieurs usagers : les Autorités, les Partenaires Techniques et Financiers, les Banques, les Investisseurs, les Entreprises ainsi que toute Personne désireuse de connaître la situation économique et financière de la Côte d'Ivoire.

3- A quel besoin répond sa production ?

Elle est produite afin d'informer le lecteur sur les évolutions économiques récentes du pays. Elle permet surtout aux décideurs de suivre l'évolution de l'économie nationale et internationale, afin d'anticiper les éventuels chocs et points de retournement. Ainsi, l'analyse de la conjoncture économique et financière permet au Gouvernement de mettre en œuvre des mesures de politiques correctrices dans les secteurs en difficultés.

4- Quelles sont ses grandes articulations ?

Les deux grandes articulations de la Note de Conjoncture sont l'environnement international et la conjoncture nationale.

L'environnement international s'articule autour de trois points à savoir, l'économie des



pays avancés, l'économie des pays émergents et pays en développement, ainsi que le marché des produits exportés et les changes.

La conjoncture nationale est présentée selon les quatre secteurs à savoir, le secteur réel, les finances publiques, le commerce extérieur, ainsi que le secteur monétaire et le marché boursier.

5- Comment est-elle produite ?

Les différentes étapes de sa production sont :

- la collecte des données ;
- le traitement et l'analyse des données ;
- la rédaction de la Note ;
- la validation de la Note ;
- la transmission de la Note à la hiérarchie ;
- la diffusion de la Note .

6- Quelle est sa périodicité ?

Elle existe sous deux formats : le flash de conjoncture qui est produit

mensuellement et la Note de Conjoncture, plus étoffée, qui est produite trimestriellement.

7- Quels sont les Ministères ou structures qui interviennent dans la production de ce document ?

Les structures qui fournissent les données et informations qualitatives sont l'INS, la BCEAO, l'ARTCI, la CGRAE, les Ports d'Abidjan et de San Pedro, la Direction Générale des Douanes, la Direction Générale des Mines et de la Géologie, la Solde, l'Organisation Centrale des Producteurs Exportateurs d'Ananas Banane et Autres Fruits, l'Association interprofessionnelle de la filière palmier à huile, le Conseil Café-Cacao, le Conseil, Coton-Anacarde, la PETROCI, Côte d'Ivoire Energies, la CIE, la SUCAF, la SUCRIVOIRE, la SITARAIL, la SIR, et le Ministère du Pétrole et des Mines.

8- La Note de Conjoncture sort-elle uniquement en format physique ?

Elle est également disponible en format électronique.

9- Où peut-on s'en procurer ?

Sur le site de la Direction Générale de l'Economie www.dge.gouv.ci.

10- Est-elle gratuite ?

La Note de conjoncture est gratuite.

Source : DGE / DPPSE / SCD

LES ACTES COMMUNAUTAIRES DE L'UEMOA

Comment se présentent-ils ?

Le présent article aborde les actes édictés par l'UEMOA dans le cadre de sa mission d'intégration, conformément au **Traité modifié de l'Union du 29 janvier 2003**. Ils sont au nombre de cinq.

La Direction Générale de l'Economie (DGE) a pour mission, entre autres, d'assurer le suivi des questions économiques, en rapport avec l'intégration régionale et sous régionale, notamment au niveau de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Cette mission fait appel au droit communautaire qui se définit comme l'ensemble des règles juridiques édictées par les instances compétentes de l'organisation communautaire et applicables à tous ses Etats membres. Ce droit prévaut sur le **droit national**, ce qui implique que les règles et actes de droit national ne peuvent contredire ceux du **droit communautaire**.

Les actes additionnels

Ils sont prévus par l'article 19 du Traité de l'UEMOA. Ils sont au sommet du bloc de la légalité de l'ordre juridique communautaire et tirent cette importance du fait qu'ils complètent le traité constitutif dont ils font partie intégrante sans pouvoir le modifier. Il revient ainsi à la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement, en fonction de l'opportunité, de prendre des Actes additionnels et, ce conformément aux dispositions de l'article sus cité.

Les règlements

Ce sont des actes de portée générale et obligatoire dans tous leurs éléments et sont directement applicables dans tout Etat membre. Ils sont prévus à l'article 43 du Traité et pris par le Conseil des Ministres sur proposition de la Commission. Les règlements fixent les résultats à atteindre et prévoient parallèlement les moyens qu'il convient impérativement d'utiliser pour réaliser l'objectif fixé. Ils sont obligatoires dans tous leurs éléments, c'est-à-dire qu'ils s'imposent dans leur intégralité aux institutions de l'Union, à tous les Etats membres et aux particuliers. Aussi, ils s'appliquent à toutes les situations qui entrent dans leur champ d'application et les Etats membres ne peuvent les appliquer de manière sélective. Les difficultés d'application ne peuvent pas permettre à un Etat membre de se dispenser de l'exécuter.

Les directives

Ce sont des actes liant tout Etat membre quant au résultat à atteindre. Elles doivent être transposées dans le droit interne par l'intermédiaire d'une loi ou tout acte juridique interne, que l'Etat adopte comme mesure nécessaire pour atteindre l'objectif fixé par la Directive.

L'acte de transposition doit fixer les moyens à mettre en œuvre pour l'exécution de la Directive au plan national. De même, tout comme le règlement, la directive est obligatoire. Elle est adressée aux Etats membres, qu'il s'agisse de tous les Etats ou de certains d'entre eux. Il appartient aux Etats destinataires d'adopter les mesures adéquates pour atteindre l'objectif que fixe la directive, c'est là une expression de la subsidiarité. Certes, l'aptitude laissée aux Etats membres est plus ou moins grande selon le degré de précision de la directive mais celle-ci lie tout Etat membre quant aux résultats à atteindre.

Les décisions

Elles sont obligatoires dans tous leurs éléments pour les destinataires qu'elles désignent selon les termes de l'alinéa 3 de l'article 43 du Traité. A portée générale, elle se présente alors comme un instrument de législation indirecte qui n'est pas sans rappeler la directive. Il faut également noter que, contrairement au règlement, la catégorie des décisions ne comporte aucune unité en matière d'applicabilité directe. Dépourvues de caractère général, les décisions doivent faire l'objet d'une notification à leur destinataire et prennent effet à partir de cette notification. Cependant, le défaut de notification n'affecte pas la validité de ces actes.

Les recommandations et avis

Ils sont prévus par le traité et se caractérisent par le fait qu'ils n'ont pas de force exécutoire. Ils sont pris par le Conseil des Ministres. Selon l'alinéa 4 de l'article 43 du Traité de l'UEMOA. Ils permettent aux institutions communautaires de se prononcer de manière non contraignante. Le plus souvent, l'avis n'est que l'expression de l'opinion d'une institution et à l'égard d'une situation déterminée. La recommandation, quant à elle, est destinée à inviter ses destinataires à adopter un certain comportement ou une ligne de conduite particulière.

De tels actes ne comportent aucune obligation ni pour leur auteur, ni pour leur destinataire, et en tant que tels échappent au contrôle juridictionnel.

Il est bon de rappeler que la Cour de Justice de l'UEMOA a pour mission, entre autre, de veiller au respect par les Etats des normes juridiques communautaires.

Source : TRAITE MODIFIE DE L'UEMOA / DGE / SAJRE

INVESTITURE DU BUREAU EXÉCUTIF DE LA MUADGE

M. AHISSA Williams place son mandat sous le « signe de la cohésion... »

C'est fait ! Depuis le vendredi 9 juillet 2021, au 20^e étage de l'immeuble Sciam-Plateau, le Bureau Exécutif de la Mutuelle des Agents de la Direction Générale de l'Economie (MUADGE) y a été officiellement investi. Il est composé d'un commando de 12 membres dont la moitié est représentée par la gent féminine. Le Président **AHISSA Williams** a décidé de placer son mandat sous « *le signe de la cohésion* » mais aussi « *de la solidarité et de l'action* ». « *Je mesure pleinement l'ampleur de la tâche qui est la mienne et je m'engage à mettre tout en œuvre pour ne pas trahir la confiance que vous avez placée en moi* », tels sont ses premiers mots prononcés en présence de M. le représentant du Ministre de l'Economie et des Finances, **Gondo DIOMANDE** et du Directeur Général de l'Economie, Dr **SAIN Oguié**. Le mandat de ce Bureau Exécutif, installé dans la ferveur, va durer trois ans.

Lors de son intervention, le président de la Mutuelle a promis de faire de celle-ci un instrument ouvert et au service de tous les agents, estimés à 500 afin de leur assurer un mieux-être permanent. A l'occasion, il a également tenu à traduire toute sa reconnaissance à Monsieur le Directeur Général de l'Economie qui s'est impliqué personnellement dans la mise en place de cette mutuelle. C'est la première fois, depuis la création de la DGE, en 2001, qu'une telle cérémonie est organisée pour célébrer le social, en mettant en avant la culture d'un esprit de fraternité, de cohésion et de solidarité, s'est félicité Dr **SAIN Oguié** qui a invité tous les agents à soutenir leur mutuelle : « *La gestion*



Le Bureau Exécutif de la MUADGE en présence des officiels M. Gondo DIOMANDE (6^e à partir de la gauche) Chef de Cabinet du Ministre de l'Economie et des Finances et représentant du Ministre et...



...de Dr SAIN Oguié (6^e à partir de la droite) Directeur Général de l'Economie.

d'une mutuelle est une tâche à la fois exaltante et ardue. La mission est certes noble mais elle est semée de challenge et de nombreux défis à relever. Je voudrais vous encourager à donner le meilleur de vous-même pour l'intérêt des mutualistes ».

Transparence, équité, redevabilité
« *Transparence, équité, redevabilité* » : tel est le message clé que le représentant du Ministre de l'Economie et des Finances a adressé au Bureau Exécutif. Ce Bureau, soutient-il, s'il veut mener à bien sa mission et gagner sans cesse la confiance de ses membres devrait inscrire au cœur de sa gestion ces maîtres-mots. Depuis son élection en avril 2020, le Bureau Exécutif, avant son investiture, avait déjà investi le terrain afin de mener des actions. Au nombre de celles-

ci, il y a la mise en place d'un Plan d'Actions Stratégiques (PAS 2020-2023), l'accord de la DGE pour à l'effet de procéder au précompte trimestriel des agents. De même, la Mutuelle a apporté son assistance à ses membres dans des situations heureuses comme malheureuses, elle a effectué des missions de prospection relatives à des projets immobiliers, etc. « *Le Bureau Exécutif entend poursuivre toutes les démarches de prospection entamées* », a rassuré le président. Selon lui, les négociations en cours doivent aboutir à la réalisation des projets retenus dans le PAS 2021 tels que l'acquisition d'un car, de terrains nus et le démarrage effectif de la souscription au régime de la retraite complémentaire par capitalisation.

Source: DGE / SCD

SANTÉ / MALADIES CHRONIQUES

Comprendre le diabète de type 2

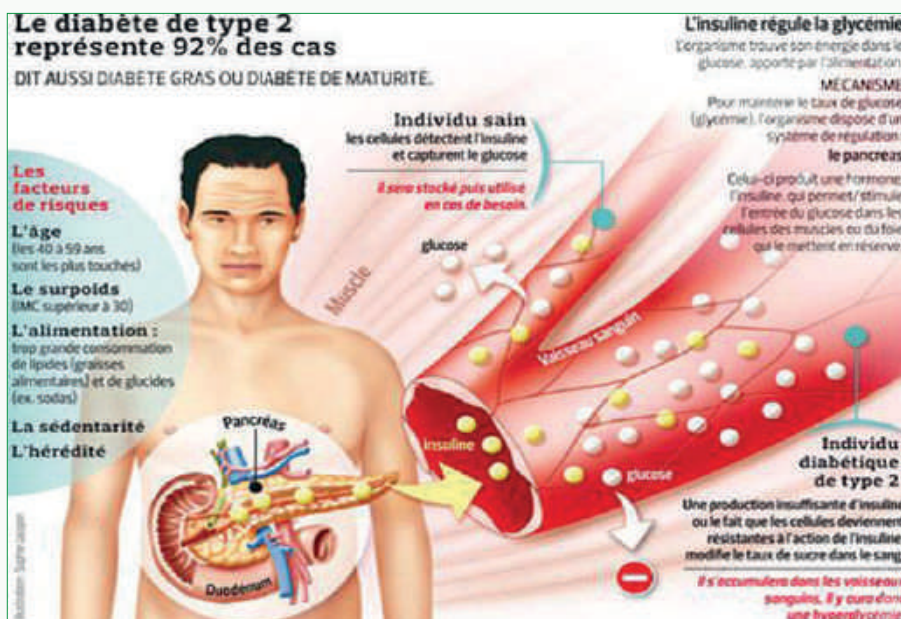
Beaucoup de personnes en parlent sans pour autant connaître véritablement cette maladie qui a causé, selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), la mort de 1,5 millions de personnes en 2019 : le diabète de type 2.

Il correspond à une élévation anormale de la glycémie, définie par le taux de sucre dans le sang. Cette augmentation de la glycémie peut provoquer à plus ou moins long terme des lésions de différents organes, comme les yeux, les reins, les nerfs et les vaisseaux sanguins.

Le diabète de type 2 représente environ 90% des cas de diabète, et se déclare le plus souvent après 40 ans. Sa principale caractéristique est une hyperglycémie (concentration trop élevée de sucre dans le sang) chronique. Cette mauvaise régulation de la glycémie est liée à une résistance à l'insuline, une hormone servant à diminuer le taux de sucre dans le sang, produite par les cellules pancréatiques. Il existe, toutefois, un autre type de diabète : le diabète de type 1. Il touche 10% de la population mondiale.

Symptômes et personnes à risque

Tant que le pancréas parvient à compenser l'insulino-résistance, le diabète de type 2 ne déclenche pas de symptômes. Par la suite, ces derniers comprennent surtout une soif et un appétit accrus ; des besoins fréquents d'uriner, en particulier la nuit ; une somnolence importante ; une vision trouble ; une augmentation des infections (cystite, mycoses...).



Le diabète correspond à une élévation anormale de la glycémie, définie par le taux de sucre dans le sang. Cette augmentation de la glycémie peut provoquer à plus ou moins long terme des lésions de différents organes, comme les yeux, les reins, les nerfs et les vaisseaux sanguins.

Les personnes présentant le plus de risques de développer un diabète de type 2 sont celles dont un parent au premier degré (frère, sœur, père ou mère) souffre déjà de diabète de type 2 ; celles en état de surpoids ou d'obésité (les risques sont plus élevés si le stockage des graisses est surtout localisé dans la région abdominale). Il y a également les personnes appartenant aux populations à risque : les Africaines, les Asiatiques et les Latino-américaines. La maladie touche également les personnes qui ne font pas assez d'activité physique ; et les femmes ayant souffert de diabète gestationnel, et/ou dont le bébé dépassait quatre kilos à la naissance. Selon l'OMS, le nombre de personnes atteintes de diabète est passé de 108 millions en 1980 à 422 millions en 2014. La prévalence de la maladie a augmenté plus rapidement dans les pays à revenu faible ou intermédiaire que dans les

pays à revenu élevé.

Les Traitements

Le diabète de type 2 doit être traité sérieusement pour éviter de graves complications comme l'insuffisance rénale. Le traitement repose sur la mise en place d'un régime alimentaire spécifique, et sur la prise de médicaments comme des insulinosécréteurs par exemple (ils augmentent la production d'insuline) ou des thiazolidinédiones, qui combattent la résistance à l'insuline. Pratiquer régulièrement du sport participe aussi au traitement. Il est nécessaire d'avoir un régime alimentaire sain et éviter le sucre et les graisses saturées ; et s'abstenir de fumer, cela augmente le risque de diabète et de maladies cardiovasculaires.

Sources : OMS / TOPSANTE.COM / DGE / SRHMG / SCD

COIN DU BONHEUR

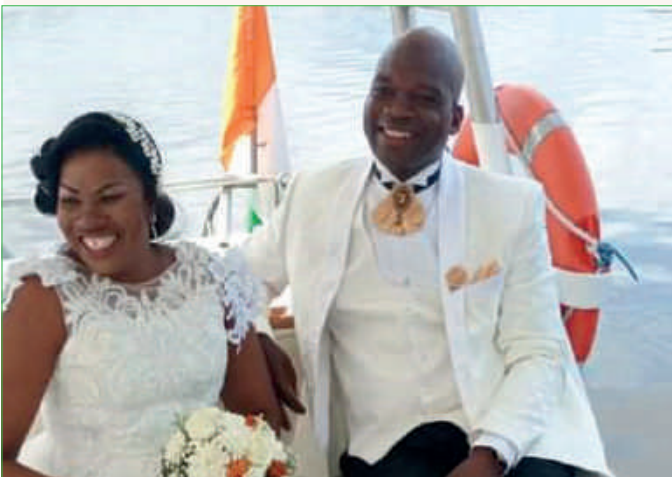
Plusieurs travailleurs, au cours de ces derniers mois, ont vécu des moments heureux.

Mariage de quelques agents de la Direction Générale de l'Economie



Monsieur **KONAN N'goran Armand**

Agent spécialisé des Travaux Publics option Chauffeur au Cabinet DGE, s'est marié le 6 août 2021 à Bingerville avec Mademoiselle **KOFFI Bla Marie Prisca**.



Mademoiselle **YAPO Ninie Odilia**

Secrétaire assistant comptable au SSDSP, est dorénavant l'épouse de **KOUEISSIN Philemon**. Le mariage a eu lieu le 15 mai 2021 à la mairie du Plateau.



Monsieur **OULA Marcos**

Attaché des Finances, en service à la DAFER a dit "Oui" à Mademoiselle **OUREGA Behi Christelle Désirée** le 15 avril 2021 à la mairie de yopougon.

COIN DU BONHEUR



Monsieur GUEDE Rodrigue Bérenger

Attaché Administratif, Chef de Section de la Qualité et de la Normalisation, s'est marié le 21 août 2021 dans la commune de Cocody. Il est à présent l'époux de Mademoiselle **DIOMANDE Aoua**.



Monsieur AFFI Yapo Olivier

Agent spécialisé des Travaux Publiques option Chauffeur, en service à la DAFER, n'est plus un coeur à prendre. Il a officiellement rompu les liens du célibat le 19 août 2021 à la mairie d'Attécoubé en faisant de Mademoiselle **KOFFI Okpobi Angèle** son épouse.



Madame YAPO Ida Rachelle

Administrateur Civil, en service à la DESDP, est devenue l'épouse de Monsieur **YAPO Koissy Paul davy**. La cérémonie a eu lieu le 6 février 2021 à la mairie du Plateau.

Les vœux de bonheur de la Direction Générale accompagnent ces agents !

Le Journal
de la Direction Générale de l'Economie



www.dge.gouv.ci

Direction Générale de l'Economie

Directeur de Publication
Dr. SAIN Oguié
Directeur Général de l'Economie

Directeur de Rédaction / Rédacteur en Chef
Colette CROLEY
*Sous-directeur de la Communication et
de la Documentation*

Comité de rédaction
ADJEMIEN Dongo
Ange ZADI
BROH Guy Joel
ANOH Kouao

Infographie
Stéphane KOUAKOU
Ghislain Sémahé MINNAIN

Photo
Stéphane KOUAKOU
Ghislain Sémahé MINNAIN

Illustration
Ephrem KOUASSI

Email
dgecom@dge.gouv.ci

Site web
www.dge.gouv.ci

Contact
27 20 20 09 09

Situation géographique
Abidjan-Plateau, Imm.SCIAM, 6^e étage



Au coeur de l'Economie

Direction Générale de l'Economie (DGE),
sise au 6^e étage, immeuble SCIAM, Plateau.
Tél. : (225) 27 20 20 09 09 - Fax : (225) 27 20 22 54 36
Email: dgecom@dge.gouv.ci - www.dge.gouv.ci